



En juillet 2020, dates à venir

Atelier "Transmettre sa librairie"

L'agence organise un atelier collectif à destination des libraires qui ont pour projet de transmettre leur librairie. Cet atelier, initialement prévu en avril, aura lieu en juillet en visioconférence en plusieurs sessions. Les dates seront précisées prochainement, inscrivez-vous pour en être informé.

L'agence organise une journée à destination des libraires qui projettent de céder leur librairie à court et à moyen terme.

Les objectifs de cet atelier collectif sont de:

- de donner aux libraires les outils nécessaires pour se préparer à la transmission ;
- de faire le point sur leur bilan ;
- de comprendre les grands équilibres financiers et les organiser au mieux pour les futurs acquéreurs.

L'atelier collectif sera animé par un formateur de l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL).

Éligibilité

Libraires éligibles au dispositif d'aide à la librairie indépendantes porté par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- La librairie répond aux critères de professionnalisme définis dans la charte de qualité de la librairie indépendante ;
- Le code NAF/code APE est 47.61 Z ;
- Le siège social et administratif est situé en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Le chiffre d'affaires en livres neufs représente au minimum 45 % du chiffre d'affaires total ;
- La surface commerciale réservée aux livres est inférieure à 350 m² ;
- La librairie expose et valorise une offre culturelle large et diversifiée ;
- La librairie respecte les dispositions de la Convention collective nationale de la librairie

Autres profils de libraires acceptés selon le nombre de places disponibles

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, prendre contact avec Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne : [formulaire d'inscription Atelier "Transmettre sa librairie"](#)

Votre inscription vous sera confirmée quinze jours au plus tard avant la tenue de l'atelier.

Infos pratiques

En juillet, dates à venir

Cet atelier sera organisé à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom, en plusieurs sessions, les dates seront précisées ultérieurement.

© visuel : [Polifemus](#) Visual Hunt, CC BY-NC

Dernière édition : 29 mai 2020 à 08:50
<https://auvergnhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-transmettre-sa-librairie>